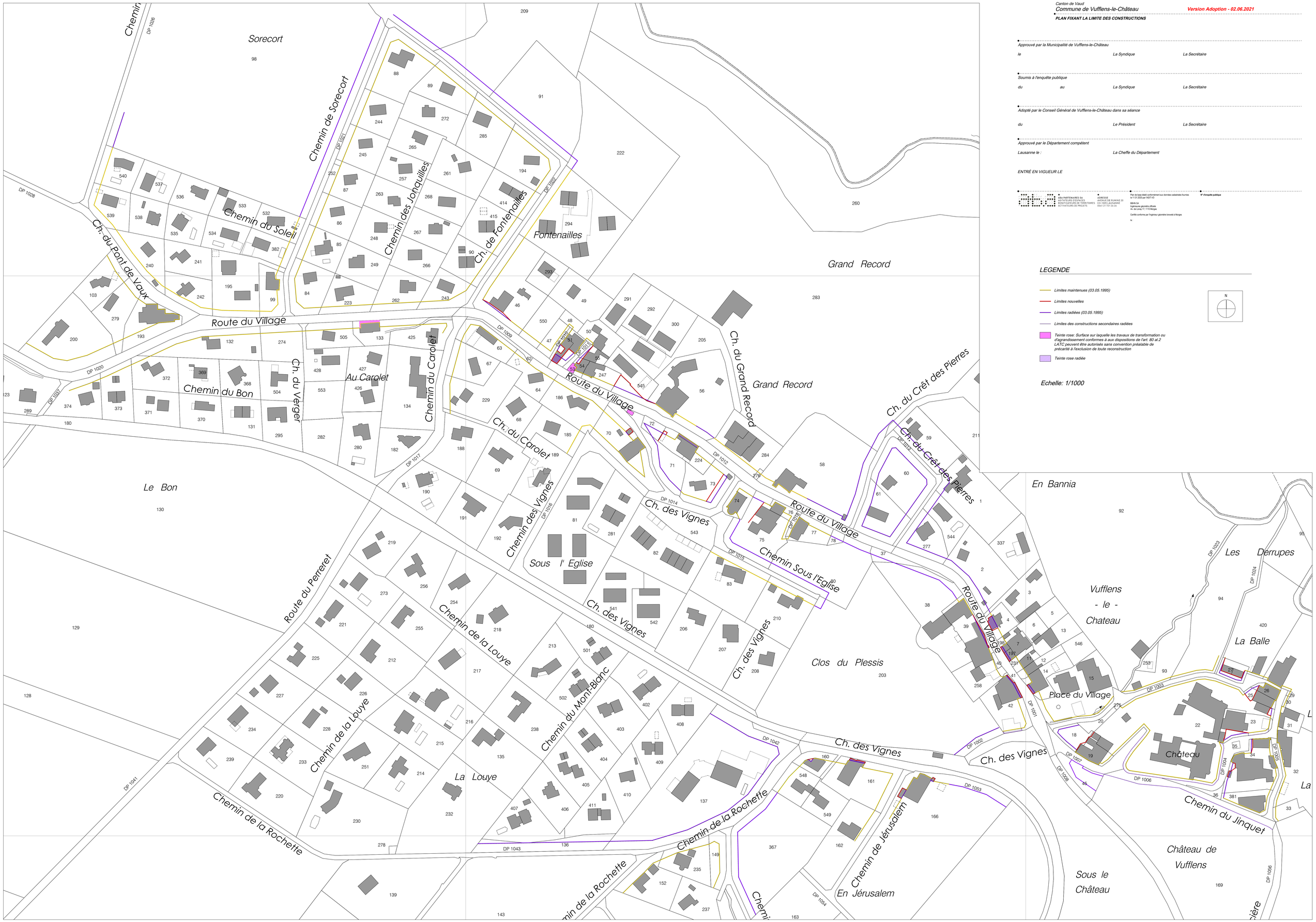

Canton de Vaud

Commune de Vufflens-le-Château

Version Adoption - 02.06.2021

PLAN FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS

Approuvé par la Municipalité de Vufflens-le-Château

le *La Syndique* *La Secrétaire*

Soumis à l'enquête publique

du *au* *La Syndique* *La Secrétaire*

Adopté par le Conseil Général de Vufflens-le-Château dans sa séance

du *Le Président* *La Secrétaire*

Approuvé par le Département compétent

Lausanne le : *La Cheffe du Département*

ENTRÉ EN VIGUEUR LE

AGA PARTENAIRES SA
AGITATEURS D'ESPACES
BONIFICATEURS DE TERRITOIRES
ACTIVATEURS DE PROJETS

ADRESSE
AVENUE DE RUMINE 20
CH-1005 LAUSANNE
0041 21 701 24 24

Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies le 11.01.2020 par NIDT-VD

BBHN SA
Ingénieurs géomètres officiels
Av. de Lonay 17, 1110 Morges

Certifié conforme par l'ingénieur géomètre brevété à Morges

le :

N° d'enquête publique

LEGENDE

- *Limites maintenues (03.05.1995)*
- *Limites nouvelles*
- *Limites radiées (03.05.1995)*
- *Limites des constructions secondaires radiées*
- *Teinte rose: Surface sur laquelle les travaux de transformation ou d'agrandissement conformes à aux dispositions de l'art. 80 al.2 LATC peuvent être autorisés sans convention préalable de précarité à l'exclusion de toute reconstruction*
- *Teinte rose radiée*

N

Echelle: 1/1000